

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DARDAGNY DU 2 JUIN 2025 À 20h00**

**PROCES-VERBAL No 414**

<b>Présents</b>	Mmes Christine HUTIN, Karine JEAN-CARTIER, Monique McCLELLAN, Léa RAMU, Gaëlle ROTH LISBERGER COUILLAUD, Doriane SANTIMARIA, Emilia SCHLIPF, Meala TEFAMICHAEL, Laetitia VOCAT, MM. Jean-Marie FREYMOND, Thierry GIORIA, Camille JOLISSAINT, Frank MARTI, Miroslav ONDRAS, Kevin POLTE
<b>Assistent à la séance</b>	Mme Anne ZOLLER, Maire, Mme Tracy MONNEY, conseillère administrative, M. Julien GUYOT, conseiller administratif, M. Roger WYSS, secrétaire communal, M. Stefan WEISS, secrétaire adjoint

**Ordre du jour**

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025
2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant la doyenne ou le doyen d'âge
3. Élection du bureau du Conseil municipal (la présidente nouvellement élue ou le président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge)
4. Désignation des membres des différentes commissions

**1) Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025**

**Mme McClellan**, doyenne d'âge, ouvre la séance à 20h10 en félicitant les élus de cet hémicycle.

**Mme McClellan** introduit la séance de ce soir qui ouvre une nouvelle législature, par l'acte de prestation de serment, par lequel chaque élu s'engage à mener un travail commun pour le bien de la commune. Elle se réjouit de prendre part à ce travail en équipe et passe la parole à Mme Zoller, Maire.

Discours de **Mme Zoller** :

« Madame et Monsieur les Conseillers administratifs,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs,  
Chères habitantes et chers habitants,

Lors de la législature passée, notre commune a vécu un moment historique avec, pour la première fois, une femme élue au poste de Maire. Aujourd'hui, nous commençons cette nouvelle législature avec une organisation renouvelée : trois conseillers administratifs et un rôle représentatif de Maire, que j'ai l'honneur d'assumer pour cette première année.

Je tiens à féliciter chacun d'entre vous pour votre élection au Conseil municipal. Cela témoigne votre volonté de vous engager pour notre belle commune et malheureusement si vous démissionnez, vous devrez démissionner. Je vous engage par ailleurs à prendre connaissance du Vademecum qui vous a été transmis avec la convocation de cette séance. Vous allez prêter serment, et avec cela viennent des responsabilités, notamment celle de respecter la confidentialité des décisions prises en commission.

Il vous arrivera de devoir défendre des décisions difficiles, voire impopulaires. La collégialité, le respect et la tolérance doivent toujours guider nos échanges afin de toujours agir dans l'intérêt général. Evitez les conflits d'intérêts, ayez le bon réflexe de vous retirer temporairement du vote.

Mais surtout, restons humbles. Comme le disait Montaigne, Maire de Bordeaux au XVI<sup>e</sup> siècle : « Sur le plus haut trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul ». Être élu ne doit jamais être un prétexte pour se croire au-dessus des autres.

Être élu, c'est faire preuve d'écoute, de responsabilité et d'intégrité. Je vous invite à voter, à vous exprimer, à débattre — mais toujours dans le respect des règles démocratiques. Vous ne serez pas toujours d'accord, et c'est normal. Mais les désaccords se règlent ici, ensemble, et pourquoi pas aussi autour d'un verre, au carnotzet lors de la 3<sup>ème</sup> mi-temps. Gardez une communication claire en public, et utilisez les réseaux sociaux avec prudence.

Les années à venir vont nous demander un vrai travail d'équipe entre le Conseil administratif et le Conseil municipal. Nous souhaitons œuvrer en bonne entente avec les commissions, dans un esprit d'écoute et de transparence. Notre programme s'articule autour de six grands axes et je ne vais pas vous dresser une liste à la Prévert, mais uniquement les grandes lignes des travaux de la législature à venir :

### **Culture et événements**

Nous poursuivrons nos manifestations phares comme le festival Antigél ou Marche Pour, mais nous avons également le projet d'un week-end culturel. L'accueil des nouveaux habitants et la remise des prix communaux permettront de renforcer le lien social, et bien sûr de nouvelles manifestations que vous aurez loisir de créer.

### **Pour la Cohésion sociale et le sport**

Les actions concrètes pour les seniors, les familles et les personnes en difficulté seront poursuivies. Le soutien à la jeunesse, aux structures éducatives et aux clubs sportifs reste également une priorité.

### **Pour les Finances, l'administration et le numérique**

Hormis les budgets, les comptes et les préavis de délibération d'engagement financier, nous avons pour objectif d'améliorer l'accès au numérique pour tous, avec notamment une borne publique à la mairie mais également l'évolution de l'archivage numérique via une gestion électronique des documents à l'administration.

### **En ce qui concerne l'Aménagement et l'Urbanisme**

Plusieurs projets sont en cours. Il nous faudra terminer la rénovation de l'Auberge, aménager la parcelle 1379 à La Plaine, finaliser la passerelle de l'Allondon et le giratoire vers l'église, créer une nouvelle déchèterie à La Plaine ainsi qu'étudier la possibilité d'un parking souterrain au château de Dardagny qui dépendra notamment des vestiges romains présents sous le préau.

### **Pour la Mobilité, l'entretien, la sécurité et le développement durable**

Nous souhaitons relancer le projet de zones 30 sur la commune ainsi qu'étudier la possibilité de placer des radars fixes à Dardagny et à La Plaine.

La mobilité ne sera pas en reste grâce notamment à la participation au projet Momodu, voté lors de la législature passée, qui va permettre de mieux comprendre les comportements de déplacement de nos citoyens afin de les améliorer. Nous allons également approcher le canton pour tenter de créer des pistes cyclables.

Nous continuerons bien évidemment nos efforts pour la transition énergétique, l'entretien et l'assainissement de nos bâtiments ainsi que pour la réduction des déchets.

### **En ce qui concerne le 6<sup>ème</sup> et dernier axe, la Communication**

Le journal de l'Allondon continuera ses parutions trimestrielles avec un axe plus fort concernant l'information des travaux sur la commune.

Le nouveau site internet va être mis en ligne incessamment avec sa newsletter. Sa modernisation va continuer grâce à des démarches en ligne qui faciliteront l'accès à

l'information mais également la gestion de l'administration communale lors des inscriptions aux divers événements.

Une nouvelle application mobile communale devrait également voir le jour afin de permettre la transmission des informations en continu à nos citoyens.

Ensemble, nous pourrions développer ce programme, relever les défis à venir et œuvrer pour une commune vivante, solidaire et tournée vers l'avenir de nos villages et nos hameaux.

Je suis heureuse de commencer cette législature avec mes collègues Julien Guyot et Tracy Monney, ainsi qu'avec vous toutes et tous.

Je vous souhaite une belle législature, pleine de respect, de projets... et de plaisir à servir notre belle commune.

Vive Dardagny, vive Genève ».

**Mme McClellan** passe à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à la validation partielle des résultats des élections des Conseils municipaux du 23 mars 2025.

Lecture de l'arrêté par Mme McClellan :

*vu les articles 46 alinéa 1, 53 lettre a, 54 et 140 de la Constitution de la République et du Canton de Genève du 14 octobre 2012 ;*

*vu l'article 77 alinéa 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 ;*

*vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 26 mars 2025 constatant les résultats de l'élection des Conseils municipaux du 23 mars 2025 publiés dans la Feuille des avis officiels du 28 mars 2025 déclarés exécutoires, nonobstant recours, afin de permettre la constitution des Conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des communes genevoises,*

*attendu que 2 recours sont pendants devant la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du Conseil municipal de la commune de Vernier ;*

*attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandé dans le cadre d'un des 2 recours ;*

*attendu que le Conseil d'Etat considère qu'il se justifie de surseoir, en l'état, à la validation de l'élection du Conseil municipal de la commune de Vernier, dans l'attente du prononcé de la Chambre constitutionnelle sur l'effet suspensif ;*

*vu l'absence de recours contre l'élection des Conseils municipaux dans les autres communes ;*

*attendu que l'élection des Conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée ;*

*l'élection des conseillers municipaux du 23 mars 2025 de toutes les communes du canton, sauf Vernier, sont validées.*

Mme **McClellan** demande à tous les conseillers municipaux de se lever pour la prestation de serment.

## 2) Prestation de serment des membres du Conseil municipal devant la doyenne ou le doyen d'âge

Communication C2025-01

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 approuvant les résultats des élections des Conseillers municipaux élus le 23 mars 2025 ;

La doyenne d'âge, **Mme McClellan**, fait prêter serment suivant l'art. 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984

*« Je jure, ou je promets, solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*

*d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*

*de garder le secret dans tous les cas où il sera enjoint par le Conseil municipal »*

aux conseillères municipales et conseillers municipaux suivants :

Mmes et MM.

Jean-Marie FREYMOND  
Thierry GIORIA  
Christine HUTIN  
Karine JEAN-CARTIER  
Camille JOLISSAINT  
Frank MARTI  
Miroslav ONDRAS

Kevin POLTE  
Léa RAMU  
Gaëlle RÖTHLISBERGER COUILLAUD  
Doriane SANTIMARIA  
Emilia SCHLIPF  
Meala TEFAMICHAEL  
Laetitia VOCAT

Tous les élus étant assermentés, **Mme McClellan** les invite à se rasseoir.

*Applaudissements*

### 3) Élection du bureau du Conseil municipal

**Mme Hutin** félicite les élus. Elle propose M. Kevin Polte à la fonction de président, Mme Doriane Santimaria à la fonction de vice-présidente, elle-même à la fonction de membre et M. Stefan Weiss à la fonction de secrétaire.

Communication C2025-02

Vu l'art. 9, chiffres 2 et 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les résultats de l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020 ;

**Le Conseil municipal arrête la formation de son bureau, pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026, comme suit :**

Président :	Kevin POLTE
Vice-président :	Doriane SANTIMARIA
Membre :	Christine HUTIN
Secrétaire :	Stefan WEISS

La séance est à présent présidée par **M. Kevin Polte**, ci-après « le président ».

**Mme McClellan** prête serment devant le président du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

#### 4) Désignation des conseillers municipaux aux diverses commissions

Les commissions définitives se présentent ainsi :

##### Communication C2025-03

Vu l'art. 10, chiffres 1, 2 et 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les résultats de l'élection des conseillers municipaux du 23 mars 2025 ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

### **D E S I G N E**

les conseillers municipaux aux diverses commissions pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2030, selon la liste ci-dessous :

<b>Cohésion sociale - Sport :</b>	<u>Dicastère de Mme Tracy MONNEY, conseillère administrative</u> M. Thierry GIORIA Mme Christine HUTIN (présidente) Mme Karine JEAN-CARTIER Mme Monique MCCLELLAN Mme Gaëlle ROTH LISBERGER COUILLAUD Mme Doriane SANTIMARIA Mme Laetitia VOCAT
<b>Communication :</b>	<u>Dicastère de Mme Tracy MONNEY, conseillère administrative</u> Mme Karine JEAN-CARTIER M. Frank MARTI Mme Monique MCCLELLAN Mme Léa RAMU Mme Doriane SANTIMARIA (présidente) Mme Emilia SCHLIPF Mme Meala TEFAMICHAEL
<b>Finances :</b>	<u>Dicastère de Mme Anne ZOLLER, conseillère administrative</u> M. Jean-Marie FREYMOND M. Camille JOLISSAINT M. Frank MARTI (président) M. Kevin POLTE Mme Gaëlle ROTH LISBERGER COUILLAUD Mme Doriane SANTIMARIA Mme Meala TEFAMICHAEL
<b>Aménagement - Urbanisme :</b>	<u>Dicastère de Mme Anne ZOLLER, conseillère administrative</u> M. Thierry GIORIA Mme Christine HUTIN Mme Karine JEAN-CARTIER M. Camille JOLISSAINT M. Frank MARTI M. Kevin POLTE (président) Mme Laetitia VOCAT

<b>Entretien - Développement durable – Sécurité :</b>	<u>Dicastère de M. Julien GUYOT, conseiller administratif</u> M. Jean-Marie FREYMOND Mme Christine HUTIN M. Miroslav ONDRAS M. Kevin POLTE Mme Léa RAMU Mme Emilia SCHLIPF Mme Meala TEFAMICHAEL (présidente)
<b>Manifestation – Culture :</b>	<u>Dicastère de M. Julien GUYOT, conseiller administratif</u> M. Jean-Marie FREYMOND M. Thierry GIORIA M. Miroslav ONDRAS Mme Léa RAMU Mme Gaëlle ROTH LISBERGER COUILLAUD (présidente) Mme Emilia SCHLIPF Mme Laetitia VOCAT

En outre, il accepte les nominations ci-dessous pour

<b>Officiers de l'état civil suppléants</b>	Tracy MONNEY, Anne ZOLLER et Julien GUYOT
<b>Groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres (sapeurs-pompiers)</b>	Julien GUYOT (CA) Meala TEFAMICHAEL (CM) Emilia SCHLIPF (CM)
<b>Groupement en faveur de la Jeunesse des communes de Dardagny et Russin</b>	Tracy MONNEY (CA) Christine HUTIN (CM) Doriane SANTIMARIA (CM)
<b>Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées (EMS Mandement)</b>	Tracy MONNEY (CA)

## 5) Divers

### • Dates des prochaines séances du Conseil municipal

**M. Kevin Polte** annonce les dates retenues pour les Conseils municipaux jusqu'à la fin de cette année :

- Lundi 8 septembre 2025 à 20h15
- Mardi 14 octobre 2025 à 20h15
- Jeudi 13 novembre 2025 à 18h30, séance suivie d'un repas
- Mardi 16 décembre 2025
- Mercredi 4 février 2026 à 20h15
- Lundi 9 mars 2026 à 20h15
- Mardi 21 avril 2026 à 20h15
- Mardi 12 mai 2026 à 18h30, séance suivie d'un repas
- Jeudi 18 juin 2026 à 20h15

## 2<sup>ème</sup> tour de l'élection complémentaire du Conseil d'Etat

Le **président** faisant suite au mail de M. Wyss concernant le 2<sup>ème</sup> tour de l'élection complémentaire du Conseil d'Etat qui se déroulera le 19 octobre 2025, demande s'il y aurait 2 volontaires pour la présidence et la vice-présidence du local de vote.

Mmes Christine Hutin et Gaëlle Rothlisberger Couillaud se portent aimablement volontaires.

- **Mme Zoller – Séance de formation**

**Mme Zoller** rappelle que la commune a prévu une séance de formation pour les conseillers municipaux qui se tiendra le 3 septembre 2025, à 19h30. Une convocation sera envoyée aux élus.

- **M. Guyot – annonces diverses**

**M. Guyot** félicite les membres du Conseil municipal pour leur élection et leur prestation de serment, et fait part de sa hâte de travailler avec eux.

Il annonce divers évènements qui se dérouleront durant l'été, auxquels toutes et tous sont conviés.

Événements	Dates	Heures	Commentaires
Théâtre de Carouge	04.06.25 (juin)	20 heures	Cela aura lieu à la cour du château. Il s'agit d'une pièce de théâtre intitulée « <i>vous avez dit Barbe-Bleue ?</i> ». Une buvette sera tenue.
Pianos Egarés	05-22.06.25 (juin)	Matin au soir	Il s'agit d'une libre-utilisation d'un piano qui se situera au niveau de la gare CFF de la Plaine – comme l'année passée.
Rokh Quartet	11.06.25 (juin)	18 heures	Cet événement aura lieu à la salle des Chevaliers et est le fait de 4 artistes qui relateront les reflets de musiques classiques persanes.
Apéros De l'Histoire	15.06.25 (juin)	18 heures	A la salle des Chevaliers sur la thématique « <i>Henri Dunant et la Croix-Rouge</i> ». Un apéritif sera offert.

Sortie Nature	21.06.25 (juin)	9h à 12h	Au niveau des grands Bois de Malval sur la faune et la flore. Cet événement sera suivi d'une agape.
Magic Green Art	05.07.25 + 12.07.25 (juillet)	Dès l'après-midi	Il s'agit d'un événement sur deux samedis sur la thématique de l'Eau. Il y aura par exemple une chanteuse lyrique ou de l'art en nature. Aussi, une restauration se fera sur place.
ADN Project *	15.08.25 (août)	20 heures	Il s'agit d'un cinéma en plein air où sera projeté le Film « <i>Le Sens de la Fête</i> » réalisé par le duo bien connu Nakache et Toledano. Il y aura de la restauration sur place et une buvette.
Journée Mobilité	20.08.25 (août)	15-19h	Un événement annuel visant à promouvoir les modes de déplacement durables, tels que la marche, le vélo et les transports publics et il y aura notamment un office TPG.
Théâtre de la Mouette	27-31.08.25 (août)	19 heures	Cela aura lieu dans la cour du château et la buvette sera assurée par les vignerons de la commune. Il s'agit d'une pièce de théâtre intitulée « <i>Le Quatrième juré</i> »

- **Mme Monney – annonces diverses**

**Mme Monney** félicite les conseillers municipaux pour leur prestation de serment et leur engagement en faveur de la commune et surtout des communiens.

Elle annonce deux dates incontournables pour les élus :

- 28.06.2025 – promotions, à Russin. Les élus seront attendus à 15h30 devant la Mairie de Russin. La présence de tous est également requise le lendemain à 10h00 pour procéder au rangement.

- 31.01.2026 – raclette des aînés. Tout comme le précédent, la présence des élus à ce traditionnel évènement annuel est obligatoire pour tous les conseillers municipaux. **Mme Monney** demande à ces derniers de bloquer toute la journée du 31 janvier 2026.

- **Le président – discours**

**Le président** prononce le discours suivant :

« Mesdames les conseillères administratives, Monsieur le conseiller administratif,  
Chères conseillères, chers conseillers,  
Messieurs les secrétaires généraux,  
Cher public,

A mon tour de vous féliciter pour cette élection.

Après cette solennelle cérémonie de prestation de serment, c'est avec un grand plaisir, en tant que président du Conseil que je clôture les différentes prises de parole ce soir, qui ont ouvertes cette nouvelle législature.

Avant tout un grand merci à vous toutes et tous pour votre engagement, et merci pour la confiance accordée au bureau, ainsi qu'à moi-même. J'en profite pour saluer les membres du bureau du Conseil municipal pour cette première année de législature : Mme Santimaria, vice-présidente, Mme Hutin membre et présidente sortante, ainsi que M. Weiss, secrétaire général adjoint. Je me réjouis de collaborer, une fois de plus, avec vous.

Le rôle du président étant de garantir un fonctionnement fluide, respectueux et efficace de nos séances, sachez que je m'engage à le faire dans un esprit d'écoute et de bienveillance.

Comme l'a expliqué Mme Zoller, cette législature marque un tournant dans la politique communale genevoise. En effet, comme toutes les autres petites communes, nous passons à un fonctionnement en Conseil administratif. Si ce changement paraît important il ne changera pas grand-chose à notre manière de fonctionner au sein du Conseil municipal. Je suis convaincu que les nouveaux élus sauront prendre leur marque rapidement, et que les sortants s'adapteront à cette évolution. Mais sachez, toutes et tous, que le bureau, l'administration et moi-même auront toujours la porte grande ouverte pour toute question ou interrogation, et que nous nous efforcerons d'y répondre au mieux.

N'oubliez pas chers collègues que nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel, que beaucoup nous envient d'ailleurs. Mais cela engendre aussi des responsabilités. Préserver cet environnement, soutenir notre agriculture qui participe activement à l'attractivité de notre commune, continuer à renforcer les liens entre habitants, et bien entendu veiller à maintenir des finances saines.

Voici quelques-uns des défis qui nous attendent. Ces derniers seront relevés en commission ou en séance plénière, par le biais de discussions, de débats et de votes. Je vous invite à ne pas hésiter à vous exprimer et à utiliser pleinement vos prérogatives dans le respect du Règlement du Conseil municipal, et surtout dans le respect des uns et des autres.

Gardez à l'esprit qu'aussi émotionnel soit un sujet, qu'aussi profond soit un désaccord, nous débattons sur des sujets et non des personnes, et qu'à la fin c'est la démocratie qui tranche.

Pour ma part, je suis convaincu que cette législature sera l'occasion de poursuivre les beaux projets en cours, mais aussi d'en initier de nouveaux ensemble.

Ici à Dardagny, notre commune d'environ 1900 habitants, les décisions du Conseil municipal ont un impact concret, palpable, à dimension humaine, ce qui rend notre engagement si précieux.

Je nous souhaite donc à toutes et tous un travail d'équipe constructif, respectueux et surtout dans la bonne humeur.

Merci encore pour votre engagement et que cette législature soit à la hauteur de vos attentes et de celle des concitoyens que nous représentons.

Maintenant assez parlé, tâchons d'être à la hauteur de notre réputation et de respecter les traditions séculaires. Direction la suite du protocole avec un petit apéro offert par votre serviteur pour marquer le début de ces 5 ans de législature.

Vive Dardagny, vive Genève, et surtout santé ! »

*Applaudissements*

Fin de la séance à 20h45.

Le Président



Kevin Polte

Un conseiller municipal



Jean-Marie Freymond

Le secrétaire



Stefan Weiss